

DEMANDE D'AFFILIATION D'UNE ASSOCIATION

Le présent formulaire doit être retourné, rempli et accompagné des pièces conformes à l'article 212 des règlements généraux, à la ligue régionale dont dépend l'association en demande, laquelle transmet le dossier à la F.F.R. via Oval-e (ou, le cas échéant, par courriel à affiliations@ffr.fr) avec ses éventuelles préconisations.

Extrait de l'article 212 des règlements généraux :

« Le dossier de la demande d'affiliation doit comporter les pièces suivantes :

a) Une demande d'admission émanant de l'association demanderesse et comportant :

- L'adresse du siège social de l'association ;
- L'indication de ses couleurs, de son emblème et de sa dénomination ;
- La composition du Bureau directeur dont les membres devront s'affilier à la F.F.R. ;
- L'avis favorable de l'organisme régional concerné ;

b) Un exemplaire des statuts de l'association. Ces statuts doivent préciser notamment que l'association et l'ensemble de ses membres acceptent de se conformer aux Statuts et Règlements de la F.F.R. ;

c) Le procès-verbal de l'assemblée générale ayant adopté ces statuts ;

d) La photocopie du récépissé de la déclaration d'existence ou de modification des statuts, faite à la Préfecture du siège de l'association ou le cas échéant à la Sous-préfecture, conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 ou selon le droit civil local pour les associations du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;

e) Ultérieurement, la photocopie de la publication de la création de l'association au Journal Officiel ;

f) Une attestation de mise à disposition par son propriétaire de l'enceinte sportive qui sera utilisée et, dans un délai maximum de 3 mois suivant le dépôt de la demande d'affiliation, un dossier relatif à ladite enceinte comprenant :

- Un plan du terrain,
- L'arrêté municipal d'ouverture au public mentionnant la capacité d'accueil,
- L'imprimé de demande de qualification de l'enceinte sportive par la F.F.R. ».

Nom de l'association en toutes lettres :

.....

Composition du bureau :

Président

Secrétaire

Trésorier

Fait à, le 20.....

Le Président

Le Secrétaire Général

Avis et préconisations de la ligue régionale via Oval-e.